

Espace budgétaire pour la protection sociale des enfants dans la région MENA

Carolina Bloch, Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive (IPC-IG)

Les politiques de protection sociale peuvent agir sur la nature multidimensionnelle de la pauvreté des enfants et améliorer ainsi leur bien-être, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la nutrition. La fourniture d'une protection sociale adéquate aux enfants s'avère particulièrement nécessaire au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (région MENA, de l'anglais *Middle East and North Africa*), où la pauvreté multidimensionnelle reste un sujet de préoccupation majeur. L'entrée prochaine d'une grande partie de la population dans sa tranche d'âge la plus productive pourrait en outre permettre à la région de bénéficier d'un dividende démographique. Dans le cadre d'une telle transition, la part inhabituellement élevée d'adultes en âge de travailler pourrait en effet générer une croissance économique inédite dans la région.

La portée et l'adéquation des systèmes de protection sociale existants y restent toutefois limitées. Traditionnellement composés de subventions universelles et d'assurances contributives, les régimes en place dans les pays de la région sont loin de bénéficier à l'ensemble des enfants dans le besoin, malgré les récentes réformes du secteur non contributif. Le niveau des dépenses publiques consacrées à la protection sociale, et notamment à la couverture des enfants, y est très inférieur à celui d'autres régions du monde telles que l'Amérique latine.

S'il n'existe pas de protection sociale sans financement, comment en financer l'expansion aux enfants ? L'analyse des différents contextes et possibilités budgétaires menée dans cette étude conclut que les principales solutions pourraient consister à aménager un espace budgétaire 1) en réallouant les dépenses de subventions et de défense vers la protection sociale, 2) en s'orientant vers un système fiscal plus progressif et efficace et, dans une moindre mesure, 3) en améliorant la gestion de la dette.

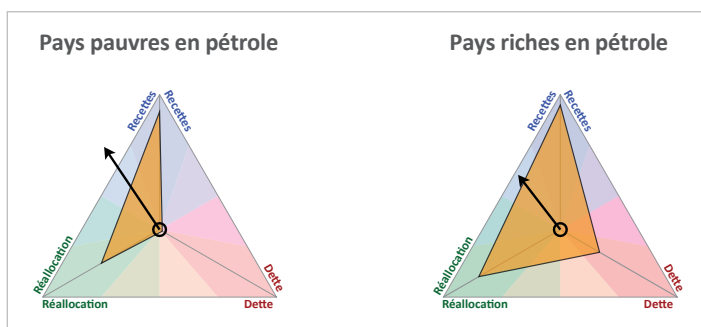
Dans l'idéal, les pays de la région devraient privilégier des options budgétaires permettant à la fois de maintenir la stabilité macroéconomique et de pérenniser les investissements dans la protection sociale ; la diversité des contextes macrobudgétaires explique toutefois que certains penchent davantage vers l'une ou l'autre solution. Dans les pays à faible revenu, le financement de la protection sociale à court terme peut par exemple dépendre de l'aide publique au développement ou du recours au financement par déficit budgétaire. Largement tributaires de leur rente pétrolière, les pays riches en pétrole (comme les membres du Conseil de coopération du Golfe) pourraient quant à eux chercher à accroître leur marge budgétaire en diversifiant leurs recettes nationales. D'autres pays déjà caractérisés par des niveaux de dette et de fiscalité élevés pourraient enfin revoir l'ordre de leurs priorités pour libérer des ressources et les mettre à la disposition de la protection sociale. Chaque option devrait donc être soigneusement examinée et adaptée au contexte précis de chaque pays.

Les triangles de la Figure 1 représentent l'espace budgétaire des pays pauvres et riches en pétrole.¹ Ils illustrent leur capacité à financer la protection sociale des enfants 1) en mobilisant leurs recettes nationales, 2) en puisant dans leur déficit ou 3) en réallouant leurs dépenses actuelles.²



FIGURE 1

Triangles représentant l'espace budgétaire des pays pauvres et riches en pétrole



Référence :

Bloch, C., C. Bilo, I. Helmy, R. Osorio et F. V. Soares. 2019. *Fiscal space for child-sensitive social protection in the MENA region*. Brasília : Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive et UNICEF.

Notes :

1. La version intégrale de ce rapport (Bloch et al. 2019) fournit les chiffres des dix-sept pays de la région MENA.
2. Les angles de ces triangles correspondent à différentes dimensions dont l'indicateur, un score situé entre 0 et 1, informe sur la capacité du pays à recourir à chacune d'entre elles pour accroître sa marge budgétaire. L'angle « Recettes » (*REVENUES*) correspond à la proportion des recettes fiscales dans le produit intérieur brut (PIB), l'angle « Dette » (*DEBT*) correspond au ratio dette publique/PIB et l'angle « Réallocation » (*REPROG*) correspond au pourcentage du PIB consacré aux subventions énergétiques.